



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Réservation d'hébergement ou d'emplacement « tourisme » par des particuliers

Toute demande de réservation d'un emplacement ou d'une location doit être signée et accompagnée d'un acompte de 30% du montant total du séjour.

La réservation est nominative et sera effective uniquement après l'accord du camping. Elle ne devient ferme et définitive qu'après réception de l'acompte.

DEPART ANTICIPE-ARRIVEE RETARDEE

En cas de départ anticipé, et quel que soit le motif, la totalité du séjour reste acquise au camping.

Le gestionnaire se réserve le droit de disposer à sa convenance de l'emplacement /location en cas de départ anticipé ou d'annulation de séjour.

Aucune réduction ne sera accordée en cas d'arrivée retardée.

Pour toute modification des dates de séjours prévues dans le contrat, le même emplacement ne pourra être garanti. **Le numéro de l'emplacement est informel, l'établissement se donne le droit de modifier le numéro de l'emplacement en fonction de l'évolution du planning sans en informer le client.**

Toute modification pouvant entraîner une variation du montant de la location (hausse ou baisse), notamment en cas de changement des dates de séjour affectant les périodes de tarification de manière totale ou partielle ou en cas de changement du nombre d'occupants, devra être signalée au plus tard le jour de l'arrivée.

Le client devra arriver le jour indiqué sur son contrat. Tout retard doit être signalé. Au-delà d'un délai de 24h après la date prévue et en l'absence de nouvelles, le gestionnaire se réserve le droit de disposer de l'emplacement ou de la location.

ANNULATION

Toute annulation devra être formulée par écrit courrier ou e-mail

- Plus de 30 jours avant votre arrivée, le montant de l'acompte reste acquis au camping
- Moins de 30 jours avant votre arrivée, le montant total du séjour est conservé

Pour obtenir un éventuel dédommagement, nous vous invitons à souscrire l'assurance annulation ou d'interruption de séjours, lors de votre réservation pour un montant de 4% du prix du séjour, calculé en fonction de la durée et prestations de votre séjour. Celle-ci peut être souscrite sur <https://claim.meetch.io/fr/login>. (voir les conditions complètes sur notre site, sur simple demande par courrier, ou sur le site de l'assurance)

Vous pouvez consulter sur l'IPID et les conditions générales d'assurance pour prendre connaissance de toutes les informations.

En cas d'annulation Meetch assure sans franchise les annulations, les arrivées tardives et les interruptions de séjour. Pour contacter l'organisme d'assurance annulation et déclarer votre sinistre, rendez-vous sur : <https://claim.meetch.io/fr/login>.

Meetch : contact@meetch.io • MIMAT – 15 rue des halles 75001 Paris

GARANTIE ANNULATION SUNÉLIA

Pour tout séjour de 7 nuits minimum, uniquement en hébergements locatifs (hors emplacements camping)

Les Conditions Générales de la Garantie Annulation sont les suivantes :

Cette garantie prend effet dès la souscription du contrat de location et expire la veille du premier jour du séjour à minuit. Sous réserve du respect des obligations contractuelles, cette garantie vous permet d'obtenir le remboursement des sommes versées, si votre séjour devait être annulé selon la liste exhaustive ci-après dans les cas suivants :

1. Une maladie grave, un accident corporel ou le décès de : Vous-même, votre conjoint de droit ou de fait, vos ascendants ou descendants, votre tuteur, vos frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, gendres, belles-filles, beaux-pères, belles-mères. Par maladie grave ou accident

- corporel grave on entend, toute atteinte temporaire ou définitive à votre intégrité physique, constatée médicalement et impliquant la cessation de toute activité professionnelle ou autre.
2. Les complications de grossesse
 3. Des préjudices graves nécessitant impérativement votre présence le jour du départ prévu et consécutifs à un vol, à un incendie, à un dégât des eaux ou à des éléments naturels atteignant votre résidence principale ou vos locaux professionnels détruits à plus de 50% (Attestation de l'assureur à fournir)
 4. Licenciement économique de vous-même ou de votre conjoint à condition que la procédure n'ait pas été engagée avant la réservation du séjour.

Tous ces motifs d'annulation doivent être communiqués par lettre recommandée accompagnée de tous les documents nécessaires constatant les faits. (Rapport d'expertise, constat des autorités de police, convocation, certificat médical ou de décès ...) dès leur survenance et au plus tard dans les 3 jours ouvrés suivant le sinistre ou l'évènement.

Les principales exclusions Les suites, séquelles complications ou aggravation d'une maladie ou d'un accident constaté avant la signature du contrat : La grossesse, l'interruption volontaire de grossesses, l'accouchement et l'alcoolisme et leurs conséquences : Les maladies psychiques, mentales ou nerveuses qui n'entraînent pas d'hospitalisation supérieure à 7 jours : Vos actes intentionnels : Les accidents résultant de la participation, à titre professionnel, à tout sport ou compétition ainsi qu'aux entraînement préparatoires : Les accidents résultant de la pratique, à titre amateur et à tout niveau, des sports suivants : sports mécaniques (auto , moto, tout véhicule à moteur) : sports aériens : Les épidémies, la pollution, les catastrophes naturelles visées par la loi N-82,600 du 13 Juillet 1982 : La guerre civile ou étrangère, les émeutes, les mouvements populaires, les grèves, les actes de terrorisme, tout effet d'une source de radioactivité.

CONDITIONS DE PAIEMENT des présentes Conditions Générales de Vente sera de plein droit acquis au Prestataire, à titre d'indemnité, et ne pourra donner lieu à quelconque remboursement.

Un acompte correspondant à 30 % du prix total de la fourniture des Services commandés est exigé lors de la passation de la commande par le Client. Il sera déduit du montant total de la commande.

Le solde du séjour sera à régler 30 jours avant l'arrivée prévue par CB, virement ou chèque vacances ANCV. A défaut, la réservation sera considérée comme annulée et le séjour remis en vente. Pour un séjour réservé moins de 30 jours avant la date d'arrivée, règlement par virement ou CB le jour de la réservation.

L'accès au camping et à votre hébergement ne pourra se faire et ne pourra être autorisé sans un règlement total du solde de votre séjour, l'accès ne pourra également se faire sans le versement intégral du montant de votre caution)

Pour tout rajout d'option payante sur place, en raison de nombreux chèques impayés, les chèques bancaires ne sont plus acceptés sur place.

Les tarifs s'entendent avec un taux de TVA à 10 %, si ce taux venait à changer, le tarif TTC serait modifié.

La taxe de séjour, ainsi que **la taxe départementale** sont fixées et perçues par les collectivités territoriales. Elle est à la charge du locataire et sera payée au moment de la réservation. En raison des variations possibles des taxes de séjour fixées par la mairie, celles-ci seront ajustées et répercutées sur le prix de vente facturé au client.

Les prestations réalisées non incluses au préalable dans le contrat de location feront l'objet d'une facturation supplémentaire.

ANIMAUX

Les chiens sont autorisés dans les locatifs sous la responsabilité de leurs maîtres sauf dans la gamme Sunelia Luxe Premium 6 personnes. **Pour les autres locatifs leur effectif est limité à 2 par location.**

Tous les chiens appelés à séjourner dans le camping doivent être tenu en laisse, vaccinés et identifiés (puce / tatouage). Le client devra être en mesure de présenter le carnet de vaccination obligatoire et devra s'acquitter du montant de la prestation.

Ils sont interdits aux abords de la piscine, dans les commerces alimentaires et dans les bâtiments. Les chiens de 1ère et 2ème catégorie ne sont pas admis au sein du camping.

CONDITIONS DE LOCATIONS MOBILE HOME

Les locations sont disponibles à 17h et doivent être libérées avant 10h. Arrivée tardive possible jusqu'à 22h en accord avec le camping et sur demande, Pour toute location de mobile home, **une caution de 300€ (uniquement par carte bancaire et avec le code PIN)** vous sera demandée lors de votre arrivée. Elle vous sera entièrement restituée si les lieux sont remis dans l'état de propreté initial. Toute dégradation fera l'objet d'une indemnité qui sera déduite du montant de la caution

Le locataire est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Il doit obligatoirement avoir souscrit une assurance responsabilité civile.

Une fiche de renseignement et un état descriptif de la location, un inventaire ainsi que les tarifs sont disponibles sur notre site internet Le Camping se réserve le droit de refuser l'accès au camping aux groupes ou familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'hébergement loué.

Pour des raisons d'hygiène, de sécurité et de respect des autres occupants, il est strictement interdit de fumer à l'intérieur du mobil-home. Tout manquement à cette règle entraînera une retenue sur la caution.

Conformément à l'article L. 612 -1 du code de la consommation, vous pouvez recourir gratuitement au service de médiation dont nous relevons : par voie postale : Centre de Médiation Medicyc, – Medicyc – 73 bd de Clichy – 75009 PARIS. Site internet : www.medicyc.fr

INFORMATIONS GENERALES

Toutes les personnes séjournant ou en visite au camping sont tenues de respecter le règlement intérieur. Le règlement est affiché à l'entrée du camping et pourra être remis sur simple demande à la réception.

Les emplacements de camping sont disponibles à partir de 12h et doivent être libérés à 12h.

Les barrières du camping sont ouvertes entre 7h et 23h. Aucune dérogation n'est admise. Entre 23h et 7h seul l'accès piéton est autorisé.

Interdiction formelle de recharger des véhicules électriques et hybrides (vélos, trottinettes, voitures). Les prises domestiques ne sont pas conçues pour supporter ce type de charge et peuvent provoquer des surchauffes, courts-circuits ou départs de feu.

Tout contrevenant s'expose à des sanctions.

Pendant votre séjour :

Il appartient au campeur de s'assurer : le campeur est responsable de la surveillance de ses objets personnels (vélos, etc.). Le camping décline toute responsabilité en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du campeur.

Chaque locataire en titre est responsable des troubles et nuisances causées par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite.

ABSENCE DE DROIT DE RETRACTION

Conformément à l'article L.221-28 du code de la consommation, le camping informe ses clients que la vente de prestations de services d'hébergement fournies à une date déterminée ou selon une périodicité déterminée, n'est pas soumise aux dispositions relatives au délai de rétraction de 14 jours.

DROIT A L'IMAGE

Vous autorisez le camping à vous photographier, vous enregistrer ou vous filmer et à exploiter les images, sons, vidéos et enregistrements sur tous supports, en particulier sur les sites ou pages internet du camping – dont Facebook et Instagram – sur les supports de présentation et de promotion du camping et sur les guides de voyage ou touristiques.

INFORMATIQUE ET LIBERTE

Les informations que vous nous communiquez à l'occasion de votre commande ne seront transmises à aucun tiers. Ces informations seront considérées par le camping comme étant confidentielles. Elles seront utilisées uniquement par les services internes du camping pour le traitement de votre commande. Conformément à la loi informatique et des libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnels vous concernant. Vous pouvez signaler par écrit à la réception dès votre arrivée, votre opposition à cette pratique.